

vieillesse et les allocations familiales, et rien d'autre, seront entièrement récupérées par l'impôt dans le cas de certaines personnes âgées, de certains enfants et de certaines familles. Les millionnaires peuvent gagner un million de plus sans payer plus de 25 p. 100 en impôt. Or, les prestations et allocations versées cette année aux personnes âgées et aux enfants deviennent imposables à 100 p. 100.

Cette année, le gouvernement demande aux chômeurs, aux travailleurs et aux employeurs d'assumer, au moyen de leurs cotisations, des obligations qui relevaient jusque-là du gouvernement fédéral. Même si le projet de loi C-21 n'a pas encore été adopté, le gouvernement recueille déjà des montants supplémentaires auprès des travailleurs et des employeurs. Il en obtient aussi des chômeurs en ne leur versant pas les prestations auxquelles ils ont droit.

Au même moment, le gouvernement dit-il à ceux qui sont censés bénéficier du projet de loi qu'il va rajuster leurs prestations au 1<sup>er</sup> janvier parce que les modifications sont rétroactives à cette date? Non, pas du tout. Il leur dit: «Nous allons prélever des montants supplémentaires, mais vous n'en profiterez pas tant que la Chambre n'aura pas adopté ce projet de loi.»

En outre, la surtaxe sur le revenu des particuliers montera à 5 p. 100 cette année.

Huitièmement, cette année, la désindexation des déductions d'impôt des particuliers entraînera une hausse de 3 p. 100 des impôts ainsi qu'une baisse de 3 p. 100 de la valeur des crédits d'impôt. J'en suis au point numéro huit. Cette année, la part des impôts payés par les particuliers augmentera encore, et celle des impôts payés par les sociétés baissera de 3 p. 100.

Cette année, nous assistons à une suppression du financement, mais non pas des propres programmes du gouvernement, non pas celui des ministres qui peuvent maintenant faire appel à deux fois plus d'employés des ministères pour leur prêter main-forte dans leurs bureaux politiques. Nous supprimons le financement offert aux plus démunis, à ceux qui ont le plus besoin de l'aide de l'État pour régler leurs problèmes et les lui faire connaître. J'y reviendrai.

Cette année, il y aura une nouvelle diminution du taux d'imposition des sociétés, qui fait suite à celles de ces dernières années. Cette fois-ci, le taux passera de 36 à 29 p. 100.

Je veux traiter de certains changements survenus dans le sillage du budget qui a entraîné la présentation de ce projet de loi sur le pouvoir d'emprunt. Je veux parler des

gens qui sont privés de subventions et aussi de certaines augmentations que, d'après moi, les Canadiens ne sont absolument pas disposés à financer.

Je veux parler de la réduction des subventions accordées aux autochtones du Canada et, particulièrement, de l'impardonnable réduction du financement accordé aux journaux et aux services de radiodiffusion autochtones. La survie des langues autochtones dépend de l'existence de journaux dans ces langues, et ceux-ci disparaîtront à cause de ces compressions. Entretemps, le gouvernement a l'audace de proposer que les langues autochtones soient confondues avec les langues patrimoniales et il parle de financer la fondation d'un institut tandis que les langues des collectivités autochtones du Canada sont en train de disparaître.

Le budget de cette année entrave la promotion de la tolérance et de la compréhension. Les compressions apportées aux programmes d'enseignement des langues patrimoniales constituent une menace à la préservation et à la compréhension des langues et des cultures des groupes ethniques. Elles menacent également les valeurs rattachées à la préservation de leurs idéaux.

C'est cette année qu'on a réduit le financement des centres pour femmes, qui a été rétabli temporairement seulement pour que les femmes puissent redresser la situation inéquitable qui est la leur dans la société canadienne. Dois-je rappeler aux députés que, lorsque l'économie est en déclin, ce sont les femmes qui en souffrent le plus.

On demande par ailleurs aux Canadiens d'emprunter afin que nous puissions payer, par exemple, 1,6 million pour redécorer le centre d'accueil d'un ministre à Halifax, trois millions pour des cérémonies d'État qui permettront aux politiques de monter sur une estrade et de se faire applaudir, 160 millions—ou plutôt 166 millions, je crois—pour la société Boeing et 32,6 millions pour le SCRS.

Cependant, le gouvernement ne va pas dépenser un sou pour compenser les coupes de 450 millions de dollars qu'il a effectuées au cours des cinq dernières années dans le secteur des énergies de remplacement et de la conservation. Nous connaissons les priorités du gouvernement.

La préoccupation numéro un des Canadiens est l'environnement. Pourtant, durant ses deux mandats, le gouvernement a réduit les dépenses dans le secteur des énergies de remplacement et de la conservation, la plus importante contribution que nous puissions faire à l'assainissement de l'air que tout le globe respire. Ces dé-